



COMPTE RENDU DU 1er CONSEIL D'ECOLE
ANNE FRANK Année Scolaire 2013/2014
Le 18 novembre 2013

Enseignants présents : Marie-Noëlle LADEVEZE (Directrice), Mireille RICARD, Adeline LOUGARRE, Jean-Marc SUTTO, Sandrine ROQUES, Gaëlle MOYAUX et Dominique BARRAULT. **Représentante ATSEM :** Viviane FABREGUES. **Représentants Mairie :** Evelyne LOMBARD (adjointe en charge des affaires scolaires), Monique LONCKE (coordinatrice ALAE). **Parents d'élèves :** Adeline PERROTIN, Amandine COMMERLY, Marie-Noëlle PAILLAS, Nathalie ASTRIDGE, Marie MOUREU, David NADAUD, Vanessa PLANTE-BROQUA, Delphine CAMES. **Représentant de la Direction Départementale de l'Education Nationale (DDEN) :** Pierre DUCASSE.

Ordre du jour:

- I-Effectifs de l'école
- II-Règlement intérieur
- III-Coopérative Scolaire
- IV-Demandes à la mairie
- V- Questions des parents

I EFFECTIFS ET VIE DE L'ECOLE

Il y a actuellement 213 enfants (75 grands, 68 moyens et 69 petits) répartis en 8 classes : 1 classe de petite section, 2 classes de petite/moyenne section et 5 classes de moyenne/grande section.

Cette année les conditions dans l'école sont particulières, puisqu'en plus des changements de rythmes scolaires et de l'ouverture de la section bilingue, les travaux de construction du bâtiment de cantine/CLAE prennent une grande place dans la cour.

Le jour de la rentrée, l'IEEN Mme Lavit est venue vérifier les effectifs de l'école. Vu l'augmentation importante du nombre d'enfants, il a été décidé par l'inspection d'ouvrir une 8^{ème} classe. L'enseignante nommée, Adeline LOUGARRE, a pris ses fonctions dès la fin de la première semaine.

L'ouverture de la section bilingue est effective en cette rentrée, et compte 30 grandes sections et 19 moyennes sections. Les enfants sont divisés en 2 groupes de moyens/grands, et sont répartis de manière uniforme dans les 4 classes « français » de moyens/grands. Ce système, qui demande de gros efforts d'organisation de la part des enseignants, a l'avantage de permettre des effectifs stables en permanence dans toutes les classes ; le mélange des enfants bilingues avec leurs camarades unilingues permet plus de richesses dans les échanges entre enfants. Jean-Marc SUTTO est donc venu lui aussi renforcer l'équipe enseignante à cette rentrée. Les parents remercient les enseignants pour leur implication lors de l'ouverture de cette section.

La mairie a octroyé un budget spécifique à ces 2 classes, pour l'achat de mobilier et de matériel pédagogique. Les enseignants et les parents remercient vivement la mairie pour cet effort financier, ainsi que pour sa réactivité pour la mise en place de la 8ème classe.

Les effectifs importants, la création d'une classe ont accentué le problème de places disponibles pour les siestes. Les enfants sont couchés dans l'unique salle de sieste, ainsi qu'au RASED (ce dernier ne peut accueillir que 19 enfants) et dans la BCD. Ce problème de place, déjà soulevé l'année dernière, risque encore de s'accroître l'année prochaine, puisque les prévisions d'effectifs sont à la hausse : l'école devrait accueillir 227 élèves à la rentrée 2014/2015 !!

II REGLEMENT INTERIEUR

Il est spécifique à l'école Anne Frank, mais se base sur le règlement départemental. Il édicte les règles de vie au sein de l'établissement, et doit par conséquent être respecté par tous. Il permet aux parents de comprendre l'engagement qui est le leur lors de l'inscription de leur(s) enfant(s) en maternelle.

Après lecture par Mme Ladevèze, il est adopté à l'unanimité.

Les enseignants et les parents élus souhaitent mettre l'accent sur la sécurité de l'école et notamment la fermeture du portail. Tous les parents sont appelés à se responsabiliser et à fermer le portail à leur sortie.

III COOPERATIVE SCOLAIRE

Elle est gérée par Mme Ladevèze.

Le compte présentait un crédit de 2995,26€ à la rentrée.

Les recettes proviennent pour majorité des cotisations versées par les parents en septembre. Sur les 25€ demandés, 16€ servent au paiement des spectacles et 9€ sont réservés à l'achat de matériel pour les projets de classe. L'an dernier, les photos ont rapporté 1041,90€ et la tombola 1706€. Ces recettes permettent d'organiser des sorties supplémentaires. La mairie donne chaque année 100€ par classe, et 33€ par enfant. Elle participe aussi au paiement des spectacles et sorties : 400€ pour le spectacle de Noël et 100€ par classe pour les cadeaux ; 7€ pour le transport des enfants lors des sorties nécessitant des bus ; 300€ pour les fournitures de bureau ; 150€ pour les documents pédagogiques. Enfin sont fournis en intégralité les nécessaires à pharmacie et fournitures pour la malle du PPMS. La dotation de 700€ de la FCPE a permis de compléter le financement pour les sorties de fin d'année.

Les dépenses sont essentiellement réalisées pour les spectacles : 711€ pour le théâtre ; 460€ pour le spectacle de Noël ; 489€ pour les séances de cinéma et 147,20€ pour les Jeunesses Musicales de France.

Les parents élus profitent de ce sujet pour remettre aux enseignants un chèque de 800€, soit 100€ par classe comme les années précédentes.

IV DEMANDES À LA MAIRIE

A l'extérieur de l'école :

- **cour de l'école** : repeindre les jeux en bois - placer une étagère pour poser une pharmacie à l'extérieur — tracer une ligne devant la porte d'entrée- {tracer des pistes pour les vélos, les objets roulants - tracé d'un terrain de jeux — tracé d'une piste}

A l'intérieur :

Repeindre l'école et les classes

Les classes :

- classe Virginie ZAGZOULE (n°2) : porte en accordéon entre les deux classes à réparer – charnière d'une porte d'un meuble de rangement à changer – ampoules à changer – mettre une étagère au-dessus du bureau de l'Atsem (derrière les casiers) 1,05 x 32 cm, à 40 cm du bureau.

- classe Véronique BOUILLON (n°6) : vérifier la porte qui donne sur l'extérieur (ferme mal- espace—pose de pas japonais, dans la zone verte afin de pouvoir accéder dans la cour par le portail ou porte au niveau du trottoir - crochets pour tendre des fils-

- classe Pascal JECHOUX (n° 5) : panneau en liège au-dessus de l'étagère

- classe Sandrine ROQUES (n°4) : vérifier les porte-manteaux qui sont cassés- changer les rideaux -

- classe Mireille RICARD (n°1) :- sol très abîmé à refaire – pose d'étagères (coin Atsem :

derrière la porte pour remplacer le vieux meuble)- repeindre l'entrée de la classe-

- classe MN LADEVEZE (n°3) : meuble pour ranger les livres – étagères -

- classe JM SUTTO (n°8) : changer les rideaux – ampoules à changer -

- classe A LOUGARRE (n°9) : étagères – fermer la bouche d'aération -

Le bureau :

Placer le fil reliant le modem et l'ordinateur du bureau de façon définitive. Il n'y a plus de problème de connexion depuis qu'il y a le fil. Prévoir un bureau, un fauteuil.

La salle des maîtres :

Prévoir un tableau blanc

La salle de motricité : revoir les tringles rideaux de la salle motricité (surtout celle de la porte d'entrée actuelle)-rangement supplémentaire dans la tisanerie pour ranger du matériel de cuisine, (peu accessible dans les placards fermés de la salle de motricité)

Le bloc sanitaire (bloc près de la BCD, près des classes 5 et 6) :

Un miroir de la taille d'un enfant – étagères -

V QUESTIONS DES PARENTS

Questions à la mairie

- 1- A quelle fréquence sont réalisées les mises à jour du site de la mairie (Fiche d'inscription au CLSH. Projet pédagogique ALAE. Menus cantine) ?
Les mises à jour sont faites par Mme Loncke, qui met en ligne les menus pour 3 mois après chaque commission menus. Les fiches d'inscription au CLSH sont à disposition des parents un mois avant le mois concerné. Il y a eu un problème informatique au mois d'octobre qui a empêché la mise en ligne des fiches de novembre. Des inscriptions papier sont néanmoins toujours disponibles dans les ALAE. Les projets pédagogiques des différents ALAE sont en cours d'écriture ; ils seront enregistrés sur le site dès leur finalisation.

- 2- Est-il possible d'indexer le tarif de restauration au quotient familial pour les extérieurs ?
Ce point n'avait pas été abordé lors des réunions précédentes avec la mairie ; ça n'est donc pas envisageable pour l'instant puisque la mairie ne prend plus de décisions de ce genre en période pré-électorale.
- 3- Faites-vous des contrôles de l'état des aires de jeu ? Si oui, à quelle fréquence sont réalisés ces contrôles ? Si non, comment gérez-vous la dégradation normale de ces aires ?
Les agents des services techniques réalisent des visites mensuelles des structures de jeu. Une fois par an, un organisme habilité délivre un agrément d'utilisation. Si les parents et/ou l'équipe pédagogique constatent une usure anormale sur une structure de jeu, ils sont invités à en faire part rapidement aux services techniques de la mairie.
- 4- Suite à l'affaissement d'une poutre de la charpente au printemps dernier, un expert était chargé de la vérification de toute la charpente. Pouvez-vous nous communiquer un résumé de son compte-rendu ?
L'expert a rendu des préconisations pour l'entretien de la charpente. La charpente est globalement en bon état. Les services techniques s'occupent du dossier et restent vigilants.
- 5- L'année dernière, la pose des volets roulants pour isoler les salles de sieste n'était pas passée au budget. Qu'en est-il cette année ?
Les volets roulants ne sont pas prévus. Par contre, la pose de rideaux occultants dans la 8^{ème} classe, le RASED, la BCD et la salle de sieste a été validée.
- 6- Où en est la commande des portes étanches du couloir ? (cf. PPMS)
Les portes sont installées depuis la rentrée. Une réflexion est en cours concernant les évacuations incendie avec les nouveaux effectifs et la nouvelle configuration de l'école. 2 exercices d'évacuation seront organisés pendant l'année comme écrit dans le règlement intérieur de l'école. Les parents demandent alors qu'un exercice de PPMS soit aussi prévu cette année, puisque pour la 1^{ère} fois la zone de confinement sera délimitée avec les portes étanches et correspondra donc à la réalité. Une partie des enseignants est contre, justement à cause des effectifs importants... Mais les parents font remarquer qu'une catastrophe, si elle doit arriver, n'attendra pas que les effectifs redescendent... tout en restant conscients que c'est un énorme travail d'organisation qui est demandé à l'équipe.
- 7- Avez-vous un retour des services d'urbanisme concernant notre demande d'un miroir sur le trottoir en face de la sortie voitures du parking de l'école ? Idem pour la sécurisation du chemin qui longe la cour du collège ?
Pas de nouvelles pour la pose du miroir. Par contre la sécurisation du chemin est en cours de réflexion.
- 8- Travaux cantine/ALAE : pouvez-vous demander aux entreprises de déplacer les clôtures du chantier à la fin du gros œuvre, de manière à réduire l'empiètement sur la cour ? Serait-il possible de mettre des graviers au niveau de la « saignée » au sol, côté portail de la cour (gros problèmes de boue) ? Pouvez-vous nous donner un calendrier de l'avancée des travaux ?
Le déplacement des clôtures est prévu depuis le début des travaux. Cela permettra d'élargir l'entrée de l'école et d'augmenter la surface de la cour. Concernant le rebouchage propre de la tranchée, la demande est transmise à la personne compétente. Depuis le Conseil d'Ecole, la tranchée a été « travaillée » le 3 décembre, suite à l'accident d'un parent à cet endroit...
Pour consulter un calendrier des travaux, voir directement avec la personne en charge du dossier à la mairie.
- 9- Les parents des enfants de la section bilingue souhaiteraient savoir dans quelle école élémentaire iront leurs enfants.
Les enfants de la section iront au groupe scolaire, mais la mairie ne sait pas encore si la classe intégrera l'école Paul Bert ou Lucie Aubrac.
- 10- Avant les vacances de la Toussaint, la moitié des ATSEM de l'école ont été absentes. Leur remplacement s'est avéré être compliqué et relativement long. Comment est géré le remplacement des ATSEM ? Avez-vous un contingent de réservistes ?
Le remplacement intervient au 4^{ème} jour d'absence. D'habitude, des animateurs faisaient les remplacements de courte durée, mais cette année les animateurs ne sont pas disponibles. Les parents demandent que pour des cas exceptionnels, comme l'absence de presque la moitié des ATSEM en même temps, les remplacements interviennent plus vite. Melle Lombard fait alors remarquer que l'école a la chance d'avoir une ATSEM par classe, et que dans ces cas-là, les personnels restant peuvent s'occuper de 2 classes...

Questions aux enseignants

- Quels sont vos retours sur les nouveaux rythmes scolaires (fonctionnement de l'école, répercussions sur les enfants...)
Les enfants sont globalement énervés, mais les conditions cette année sont difficiles (effectifs, travaux...). Les enseignants ne peuvent pas, de manière objective, imputer la fatigue des enfants aux seuls changements de rythmes scolaires. Cette année scolaire est transitionnelle, les enseignants veulent se donner du temps pour évaluer réellement les effets des nouveaux rythmes sur l'enseignement et les enfants.

Questions à l'ALAE

- 1- Les parents souhaitent pouvoir avoir accès au programme des activités du TAP (intitulé + contenu). Serait-il possible de le communiquer aux familles ?
C'est prévu, après les vacances de Noël les activités proposées seront mises en ligne sur le site de la mairie.
- 2- Comment proposez-vous le choix des activités aux enfants ?

Chaque soir, différentes activités sont proposées par les animatrices. Les enfants ont alors le choix d'adhérer ou pas à ces activités. En fonction de leurs choix, les enfants partent donc sur l'activité qui leur plaît ou en TAP libre.
- 3- Pensez-vous qu'1h45 de pause méridienne soit suffisante ? Serait-il envisageable de repasser à 2h pour laisser plus de temps aux enfants ?

Effectivement 1h45 de pause méridienne est insuffisant. Les enfants sont pressés par les animatrices pour pouvoir terminer à l'heure tout en respectant les 2 services. Les enseignants trouvent trop compliqué de modifier les horaires maintenant pour repasser à 2 heures de pause méridienne. D'autres écoles l'ont fait ou s'apprentent à le faire sur L'Isle Jourdain, les parents demandent aux enseignants d'y réfléchir.
- 4- Depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, les affaires des enfants qui restent au TAP et/ou ALAE sont laissées devant les classes. Cela oblige parents et enfants à traverser l'école alors que les dames de ménage nettoient, ce qui n'est pas très respectueux pour leur travail. Pourrait-on trouver une autre organisation ?

Ce fonctionnement, avant d'être mis en place, a été discuté avec les agents d'entretien. Les parties communes ne sont nettoyées qu'à partir de 18h, c'est à dire quand la majorité des enfants est partie. De toute façon avec le manque de place dans les ALGECO, il est impossible d'amener les enfants avec leurs affaires.
- 5- Un grand nombre de parents nous ont fait remonter leurs inquiétudes quant à la sécurité et l'encadrement de leurs enfants (portail ouvert, enfants dehors non couverts, enfants introuvables...). Pourrions-nous réfléchir ensemble à des axes d'amélioration ?

Sur ce point, les parents souhaitent d'abord remercier le CLAE d'avoir mis en place l'émargement le soir à la récupération des enfants. Juste un bémol, il est demandé qu'une animatrice reste en permanence dans la salle de CLAE pour vérifier que les adultes signent bien à leur sortie avec un enfant. Cela permettra aussi de tenir à jour en temps réel la liste précise des enfants présents sur le site de l'école, en cas d'incendie ou accident.

Pour les autres points soulevés, les animatrices vont être sensibilisées de manière plus importante à l'habillage des enfants et la vérification de la fermeture du portail. Il est demandé qu'un système de crochet soit installé sur le portail côté avenue de Courdé pour ne pas que les enfants puissent ouvrir d'eux mêmes.

Les parents ne manqueront pas de rester vigilants sur ces points.

En fin de conseil d'Ecole, Mme Ladevèze souhaite faire une allocution. Elle demande à la mairie d'être consultée lors du recrutement des ATSEM sur l'école, et d'être tenue au courant en cas de remplacement de longue durée : il n'est pas souhaitable pour les enfants que plusieurs ATSEM se succèdent en quelques mois. Elle met l'accent sur le fait que l'ATSEM de la section bilingue devrait avoir au minimum des notions d'occitan.

Le Conseil d'Ecole se clôture à 20h15.

Si vous souhaitez recevoir par e-mail les prochains comptes-rendus des conseils d'école, veuillez écrire un mail à fcpeislejourdain@free.fr en indiquant dans le sujet du mail : Maternelle Anne Frank – Conseil d'école format électronique.

<http://fcpeislejourdain.free.fr/>